

## Conseil Municipal

### Délibérations de la séance publique du 24 Février 2025

Date de convocation : 20/02/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre février à 19h00, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Louis MALATERRE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Présents : 9

Votants : 9

Pouvoir : 0

*Présents-es : Jean Louis MALATERRE, Carlos DA COSTA, Chantal CASSECUELLE, Magali NEVORET, Corinne BRAMAS, Maxime POTY, Nathalie BOURDON, Valérie MAUCELI, Éric Olivier FRICOU.*

*Excusées : Sylvie BERTOÏA, Michèle LEFLEM*

*Absents-es : Jean Yves BEAUDOT*

*Secrétaire élu (e) : Chantal CASSECUELLE*

#### Ordre du Jour :

1. Travaux de voirie 2025 : Demande de subvention auprès de l'Etat

- ✓ *1 – Demande de subvention auprès de l'Etat pour les travaux de réhabilitation de voirie, de sécurisation cœur de village et d'aménagement de chemins doux paysagés sis Chemin de Ronde, Place de l'Eperon, Carrefour RD 68/RD 68a et Lotissement La Griffonnière*

Monsieur le Maire rappelle au conseil le projet d'aménagement de voirie communale du Chemin de Ronde, de la Place de l'Eperon, du carrefour des RD 68 et 68a et du Lotissement La Griffonnière prévu courant 2025 comprenant :

- La sécurisation du cœur de village par la réalisation d'une liaison type chemin doux paysagé côté intérieur Chemin de Ronde quart Sud-Est
- L'aménagement piétonnier de la Place de l'Eperon en liaison avec le Chemin de Ronde
- La plantation d'arbres à haute tige côté extérieur du Chemin de Ronde
- La sécurisation du carrefour des routes RD 68 et RD 68a
- La réhabilitation de voirie

Pour un montant total de **431 311,50 € HT** (517 573,80 € TTC) détaillé comme suit :

DÉPENSES			RECETTES		
Détail des postes de dépenses	Montant HT	Montant TTC	Financements	Montant TTC	en %
Acquisition foncière			Autofinancement, fonds propres, emprunt	377 573,80 €	72,94
Honoraires et maîtrise d'œuvre, études	32 445,00 €	38 934,00 €	Etat	40 000,00 €	7,73
Travaux	398 866,50 €	478 639,80 €	Département de l'AIN	40 000,00 €	7,73
Investissement - Autres			Région Auvergne Rhône Alpes	60 000,00 €	11,6
<b>TOTAL</b>	<b>431 311,50 €</b>	<b>517 573,80 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>517 573,80 €</b>	<b>100</b>

Monsieur le Maire précise que ces travaux peuvent être éligibles à une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL (Ain) à hauteur de 7,73 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

**ACTE** les travaux de réhabilitation de voirie, de sécurisation cœur de village et d'aménagement de chemins doux paysagés sis Chemin de Ronde, Place de l'Eperon, Carrefour RD 68/RD 68a et Lotissement La Griffonnière,

**SOLLICITE** une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL (Ain),

**DIT** que les travaux seront inscrits au budget principal – opération 39 (Voirie),

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents se rapportant aux demandes précitées.

CLD n° 001\_210100269\_20250224-del01\_2025-DE

Transmis en préfecture le 25/02/2025

Rappel Prochain Conseil Municipal : Jeudi 20 mars 2025 à 19h00

La séance est levée à 20h00

La secrétaire,

Chantal CASSECUELLE



Le Maire,

Jean Louis MALATERRE